



Fédération départementale



Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 20 janvier 2015, La Voulte

Le vingt janvier deux mille quinze, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames: Audibert Agnès, Fabienne Capon, Carret Françoise, Champion Emmanuelle, Clément-Montalbano Thérèse, Gauthier Carmen, Glass Josie, Payrastre Hélène, Souche Geneviève, Julie Wallet

Messieurs : Delas Denis, Faucuit Alain, Ferrer Yves, Hallier Jean-Claude, Roucoux Patrick, Sartre Guillaume, Royer-Manoha Jean-Noël, Bombrun Paul

Étaient excusés.

Mesdames : Avogadro Nathalie, Barthelon Anne-Catherine, Marylou Dick Galamien Annie, Thiry Isabelle, Vignal Régine,

Messieurs : Duret François, Haond Sébastien, Yvon Vialar, Lacombe Denis ,

Étaient présents sans voix délibérative :

Mesdames : Promayon Monique, Torlet Marie (CA de la MJC centre social de La Voulte, Vignal Rose-Marie (groupe des compagnons du centre social l'Art des liens)

Monsieur : En Nassiri Abdelouaid le président et Lacombe Eric le directeur (MJC centre social de La Voulte), Dumortier Christian (délégué de la fédération)

Etaient excusée Vanessa Jaume (déléguée adjoint de la fédération),

Ordre du jour

- Pour Décision :

Adoption des comptes rendus des Conseils d'Administration du 7 octobre et du 17 novembre 2014.

Convention FACS-URACS

Préparation AG : Validation du rapport d'activité 2014, Point Budgétaire, Détermination du lieu d'accueil de l'Assemblée générale, Proposition de participer à un temps de dialogue avec les Conseils d'Administration des centres avant l'AG, Mobilisation de nouveaux administrateurs fédéraux

- Pour Orientation et/ou Décision :

Implication des administrateurs et bénévoles dans le travail fédéral, suite du CA de novembre (voir doc répartition des chantiers)

Compte tenu des événements dramatiques de la semaine passée, il nous semble important de prendre un temps d'analyse et de voir ensemble comment nous pouvons apporter une réponse et contribuer à faire société (...)

- Pour information :

Voir lettre du bureau au CA N°1-2015

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Le Président Alain Faucuit ouvre la séance. Le délégué annonce l'ordre du jour de ce CA.

✓ **Pour Décision :**

- **Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 7 octobre et du 17 novembre 2014.**

En l'absence de remarque, il est procédé à l'approbation du compte-rendu du CA du 7/10/2014

Ne prennent pas part au vote : 1

Pour : 17 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le compte-rendu du conseil d'administration du 7 octobre 2014 est adopté à l'unanimité

- **Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 7 octobre et du 17 novembre 2014.**

En l'absence de remarque, il est procédé à l'approbation du compte-rendu du CA du 17/11/2014

Ne prennent pas part au vote : 6

Pour : 11 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le compte-rendu du conseil d'administration du 17 novembre 2014 est adopté à l'unanimité

- **Convention FACS-URACS**

Le délégué rappelle que nous disposons par convention avec l'URACS du bureau à Romans, de moyens techniques (photocopieur, machine à timbrer), de fournitures de bureau et d'un temps important d'assistante fédérale (8 heures semaine) consacré pour l'essentiel à la gestion technique du marché public ASLL. Cette convention d'un montant globale de 19 077€, conclue en 2012 arrivait à échéance le 31 décembre 2014. Le marché public ayant été reconduit pour la fédération pour les trois ans à venir, nous avons toujours besoin des mêmes moyens. Le bureau demande donc au conseil de le mandater pour étudier une nouvelle convention avec l'URACS pour les trois prochaines années sur les mêmes bases et avec des incidences économiques liées à la variation du coût du salaire de l'assistante (valeur du point et RIS) et de l'inflation.

Le compte-rendu du conseil donne mandat à l'unanimité, au bureau pour étudier avec l'URACS le nouveau conventionnement

- **Préparation AG**

- **Validation du rapport d'activité 2014**

Le conseil souhaite une présentation du rapport d'activité sous forme d'un « 4 pages » pour rappeler les actions principales menées par la fédération au cours de l'année. Il propose que soit mis en avant résumés des 7 actions principale avec pour titres :

Bien vieillir en Ardèche,

Etre un Jeune adulte en Ardèche,

Séjours été enfants – jeunesse,

Reconduction du marché public ASLL 2015-2017 pour des acteurs fédéraux,

La fédération cosignataire du schéma de l'AVS,

La situation des centres sociaux d'Annonay,

Les ardéchois acteurs sur leur territoire.

La délibération suivante est soumise au vote :

Le conseil adopte le rapport d'activité (sous réserve de l'ajout d'un sommaire) et la création d'un « 4 pages » (dynamique, pédagogique et créatif) de présentation de celle-ci. Il sera validé par le bureau de la fédération et sera envoyé après le bureau de février, en nombre dans les centres pour être distribué largement afin de faire

mieux connaître travail de la fédération. Le rapport d'activité sera quand à lui envoyé avant le 11 février avec les autres documents de l'AG

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour : 18 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

Le compte-rendu du conseil d'administration du 17 novembre 2014 est adopté à l'unanimité

○ **Point Budgétaire**

Françoise Carret, trésorière de la fédération propose au conseil de ne pas arrêter les comptes 2014 ce jour pour plusieurs motifs nous ne sommes en effet pas prêt : Date trop proche de la fin d'année, totalité des factures pas encore reçues ou envoyées, expert-comptable qui ne viendra que le 9 mars... nos statuts précisant que les documents pour l'AG doivent être envoyés deux mois avant celle-ci dans les centres pour qu'ils puissent s'en emparer, les mettre en débat ce retard entraîne de facto un non-respect de nos statuts.

Elle précise par ailleurs que nous devrions être proches de l'équilibre (très légèrement excédentaire)

Le débat qui suit pointe plusieurs aspects (ci-après) qu'il nous faudra prendre en compte pour améliorer notre travail l'an prochain mais ne propose pas de changer la date de l'AG de cette année.

- 🗳 Organiser l'AG un peu plus tardivement dans l'année fin avril ou mai est une piste
- 🗳 Modifier nos statuts pour acter le fait qu'une fois les comptes arrêtés par l'expert-comptable on ne revient plus en arrière et que ce qui est demandé lors de l'AG n'est pas une validation mais bien un quitus au gestionnaire

La proposition suivante est mise en délibération

Le conseil propose de retenir la proposition du bureau de ne pas arrêter les comptes à ce jour, de le faire lors du CA de mars et de ce fait de ne les envoyer aux centres qu'ensuite

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour : 16 Contre : 0 Blanc ou nul : 2

La proposition est adoptée par 88.88% des suffrages exprimés

○ **Détermination du lieu d'accueil de l'Assemblée générale**

Alain Faucuit rappelle les communes et les centres qui ont accueilli les dernières Assemblée Générale : Valgorge (2007), Tournon (2008 et 2013), La Voulte (2009), Le Pouzin (2010), Privas (2011), Annonay (2012), Aubenas (2014) et précise que nous n'avons pas choisi de lieu pour celle de cette année. Il sollicite les participants.

Après échanges trois hypothèses sont validées

Organiser l'AG à Beauchastel, Charmes avec l'appui de l'équipe de la MJC centre social des 3 Rivières

Organiser l'AG à Saint Agrève avec l'appui du centre social

Organiser l'AG sur bourg Saint Andéol avec l'appui des centres sociaux du sud (Le Teil entre autre) et de la municipalité pour commencer un travail sur ce territoire.

Le bureau et le délégué sont chargés des contacts et de valider le lieu définitif de notre AG

○ **Proposition de participer à un temps de dialogue avec les Conseils d'Administration des centres avant l'AG**

Les administrateurs disent l'importance d'aller dans les centres sociaux qui n'ont pas d'administrateurs à la facs, mais cela ne peut se faire qu'à leur demande (faire passer une information à ces centres qui donne envie, qui montre le travail de la facs et l'intérêt de la vie fédérale pour les centres (le 4 page !!!)

Ces rencontres doivent être aussi un temps d'écoute de ce que vit le centre social et d'échange sur ce qu'il attend de la fédération.

Sont partants pour participer à ces temps d'échanges : Alain Faucuit, Carmen Gauthier, Thérèse Montalbano, Agnès Audibert, Patrick Roucoux. Les délégués peuvent préparer ces rencontres avec les administrateurs et/ou participer à ceux-ci.

○ **Mobilisation de nouveaux administrateurs fédéraux**

Alain Faucuit, informe le conseil du questionnement du bureau sur la participation des administrateurs lors des CA. Une analyse des présences montre qu'il n'y a pas de baisse contrairement à une première impression (59.9 de présence et 72 de votant avec procuration en 2013 pour 65.2% et 80.1% en 2014). Mais nous pouvons remarquer

- ✚ Des démissions non remplacés depuis deux ans (Maryse, Philippe, André...)
- ✚ Des personnes qui vont nous quitter (Marilou, Régine)
- ✚ Des personnes qui sont sortantes à cette AG (Isabelle, Patrick, Carmen, Julie, Thérèse, Yvon, Geneviève)
- ✚ D'autres que nous voyons peu ou pas (Nathalie, Anne-Catherine, Régine ...),
- ✚ Des centres pas ou peu représentés au CA fédéral (MJC 3 rivières, Villeneuve de Berg, Valgorge, Saint Agrève, ASA Aubenas entre autres.



S'il n'y a pas péril en la demeure et si le CA de la FACS est plutôt important en nombre, diversifié dans sa composition, représentatif de presque tous les centres, il convient d'être vigilant et plus proactif dans la mobilisation de nouveaux administrateurs. Il rappelle aussi que les CA sont ouverts et qu'il est possible de venir y participer en invité pour prendre le temps de la découverte.

Un premier tour permet de vérifier que Carmen, Geneviève, Thérèse, Julie et Patrick souhaitent poursuivre l'aventure et solliciteront auprès de leurs instances respectives (CA de leur centre, ou équipe de professionnels) un renouvellement de la présentation de leur candidature.

- **Travail collectif sur l'amélioration de l'implication des administrateurs dans le portage, la mise en œuvre et le suivi du projet fédéral**

La mise en route des différents groupes de travail se fera progressivement en fonction des agendas des uns et des autres, de l'actualité des chantiers ... les groupes seront aussi ouverts aux bénévoles des centres sociaux afin d'alimenter la réflexion. Cela sera proposer dans chaque centre.

- **Compte tenu des événements dramatiques de la semaine passée, il nous semble important de prendre un temps d'analyse et de voir ensemble comment nous pouvons apporter une réponse et contribuer à faire société (...)**

Quelques réflexions, ressortant de notre discussion à creuser

- ✚ le besoin de se ré- interroger : besoin de personnes extérieures pour aider les équipes des salariés et bénévoles (formation, réflexion à partir de situations concrètes, pour affiner l'analyse et envisager des actions
- ✚ après l'émotion amener chacun à réfléchir
- ✚ penser le centre social comme un lieu de citoyenneté : croire à l'évolution de la société, ne pas donner de leçons, se poser la question de ce qu'on peut faire de notre place
- ✚ se reposer la question de l'éducation populaire : l'accès au savoir et à la réflexion, pour tous, la pouvoir d'agir pour tous



Sauf dans quelques centres sociaux en Ardèche, il ne semble pas nécessaire de répondre dans l'urgence

- ✚ donc, travailler sur le fond : définir des objectifs de travail, des échéances,
- ✚ un projet proposé à travailler : l'organisation d'un séminaire en automne (l'éducation populaire : une utopie d'avenir) un temps pour les centres sociaux d'Ardèche pour se former, analyser et réfléchir ensemble

Le président de la FACS
Alain Faucuit

La secrétaire
Carmen Gauthier